

Projets d'urbanisme: les citoyens ont leur mot à dire

**Philippe Brillard
et Reto Camponovo**



Depuis plus d'un an, la région lémanique, et en particulier l'Ouest lausannois, est le théâtre d'une fronde, conduite par des associations qui s'élèvent contre des projets d'urbanisation (création ou transformation de quartiers ou densification).

Parmi les communes touchées par ce mouvement, qui atteste d'une volonté des citoyens de participer à l'élaboration des projets urbanistiques, le cas de Bussigny est sans doute le plus emblématique. En septembre 2012, les électeurs de cette commune ont refusé, sous l'impulsion d'un comité de citoyens, un projet de requalification d'une friche industrielle impliquant entre autres la construction d'une tour.

Cela a conduit les autorités municipales à tirer les leçons de ce désaveu et à revoir avec plus d'attention leur projet de développement. Les autorités cantonales elles-mêmes ont pris en compte ce refus populaire. Elles ont même salué cette reprise en main du politique sur le développement de la région. Ainsi, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux a déclaré: «La commune se rend compte que la population ne veut plus voir n'importe quel projet grandir sous ses yeux, mais qu'elle peut accep-

ter un développement contrôlé.» Quant aux architectes-urbanistes, ils ont été contraints de prendre en compte ce mouvement de manifestation citoyenne et de reconnaître aux habitants le rôle de coacteurs, condition qui apparaît désormais nécessaire à l'élaboration de projets urbains de qualité. C'est ainsi que la responsable du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) en est venue à déclarer: «Ces associations d'habitants, nous en avons besoin. Leur présence pourrait rendre les projets meilleurs.»

On doit certes reconnaître que ces mobilisations citoyennes sont fondées sur des motivations très diverses qui peuvent même parfois cacher des intérêts particuliers n'allant pas nécessairement dans le sens de l'intérêt collectif. Il n'en reste pas moins qu'on assiste aujourd'hui à l'affirmation d'une revendication légitime: la participation des habitants à la définition de leur cadre de vie.

Tout à l'ouest du canton, cette action citoyenne s'est aussi exprimée à propos d'un important projet de développement immobilier prévu sur les magnifiques terrains qui jouxtent le château de Coppet, haut lieu de l'histoire européenne. Les autorités politiques souhaitaient implanter sur ces terrains l'équivalent de 2500 habitants-emplois du fait de la proximité immédiate de la gare de Coppet, nouveau pôle modal régional.

Dès la présentation de ce projet d'urbanisation, de nombreux habitants de la commune ont mis en question le bien-fondé du lieu de cette implantation, qui portait

gravement atteinte aux valeurs historiques et paysagères uniques du bourg et de son château et se concentrait sur ce seul secteur sans s'appuyer sur une vue d'ensemble de la commune.

C'est ainsi qu'est née en 2007 l'association Vision-Coppet, qui s'est vue, face à l'attitude du pouvoir politique, contrainte de déposer une initiative visant à maintenir ces terrains en zone inconstructible. En effet, les ateliers organisés ultérieurement par les autorités n'avaient de participatifs que le nom, puisqu'ils ne permettaient pas une mise à plat de ce

**Le projet portait
gravement atteinte
aux valeurs historiques
et paysagères uniques
du bourg de Coppet
et de son château**

projet élaboré sans réelle concertation mais visaient plutôt à en faire la promotion en acceptant tout au plus des ajustements à la marge. L'action de Vision-Coppet s'est révélée positive puisque la municipalité a retiré provisoirement en 2011 son préavis relatif à ce projet.

Pour l'association, il ne s'agissait toutefois que d'une première étape, car on ne pouvait en rester à une simple opposition. Il fallait en effet créer les conditions permettant de repenser enfin radicalement le projet de développement de Coppet, dans le cadre

d'une démarche réellement participative.

C'est pourquoi Vision-Coppet a mandaté la CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire), institution hautement compétente rattachée à l'EPFL, pour la réalisation d'une étude consistant à «voir Coppet autrement», en analysant plus largement le territoire de la commune et en explorant divers scénarios susceptibles d'alimenter un véritable débat citoyen. Cette étude, qui vient d'être achevée et a été remise par Vision-Coppet aux autorités, a été entièrement financée par les membres de l'association. Elle a ainsi permis à cette der-

nière de devenir une force de proposition.

Comme pour les cas cités plus haut, il appartient maintenant au pouvoir politique local de prendre en compte cette étude qui aborde l'avenir de la commune avec un esprit plus ouvert et en partant de valeurs autres que des seuls critères quantitatifs. Pour les autorités cantonales, c'est probablement aussi la démonstration qu'on ne peut plus prétendre planifier l'avenir territorial en se basant sur des approches urbanistiques héritées du passé.

On peut souhaiter que ce qui s'est ainsi passé à Coppet contribue à ouvrir la voie à une nouvelle

dynamique de réelle participation dans la manière d'élaborer des projets urbanistiques. Désormais, le projet urbain ne devrait plus être du seul ressort de l'urbaniste mais procéder d'un processus réellement participatif associant pleinement les citoyens.

.....
Philippe Braillard est professeur honoraire (Université de Genève) et président de l'association Vision-Coppet

Reto Camponovo est professeur de la HES-SO (Genève) et membre du comité de l'association Vision-Coppet
.....